



OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R76-2023-224

PUBLIÉ LE 29 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Préfecture de la région Occitanie / SGAR

R76-2023-12-29-00003 - Arrêté du préfet de la région Occitanie constatant la désignation des membres du CESER. (8 pages)

Page 3

Préfecture de la région Occitanie

R76-2023-12-29-00003

Arrêté du préfet de la région Occitanie
constatant la désignation des membres du
CESER.

**Arrêté constatant la désignation des membres
du conseil économique, social et environnemental régional d'Occitanie**

**Le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

- Vu** le code général des collectivités territoriales : articles L4131-2 et R4134-1 à R.4134-7 ;
- Vu** la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- Vu** la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté et la présence au sein du CESER de représentants âgés de moins de trente ans d'associations de jeunesse et d'éducation populaire ayant fait l'objet d'un agrément par le ministre chargé de la jeunesse ;
- Vu** le décret n°2004-374, modifié, du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret en conseil des ministres du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ;
- Vu** l'arrêté du Premier ministre du 20 octobre 2023 portant nomination de M. Frédéric VISEUR, secrétaire général pour les affaires régionales de l'Occitanie ;
- Vu** l'arrêté du 26 janvier 2023 constatant la désignation des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Occitanie ;
- Vu** l'arrêté du 22 novembre 2023 portant composition du conseil économique, social et environnemental régional de la région Occitanie ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales,

Arrête :

Article 1^{er}. – Le conseil économique, social et environnemental régional de la région Occitanie comprend 170 membres répartis entre les quatre collèges suivants :

- | | |
|---|----------------------|
| - 1 ^{er} collège, représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées : | 54 sièges |
| - 2 ^{ème} collège, représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives : | 54 sièges |
| - 3 ^{ème} collège, représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région : | 54 sièges |
| • dont au titre de la 1 ^{ère} phrase du 2 ^e alinéa de l'article L4134-2 du CGCT | 9 sièges
3 sièges |
| • dont au titre de la 2 ^{ème} phrase du 2 ^e alinéa de l'article L4134-2 du CGCT | |

Art. 2. – Pour chaque collège, la liste des organismes, le nombre de leurs représentants et les modalités de leur désignation sont fixés comme suit :

1^{er} collège, entreprises et activités professionnelles non salariées, 54 représentants désignés :

I. Agriculture, pêche et forêt

- I.1 Par la Chambre régionale d'agriculture
M. Michel BAYLAC
M. Denis CARRETIER
Mme Adeline CANAC
- I.2 Par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA)
Mme Karen SERRES
M. Philippe JOUGLA
- I.3 Par la Coordination rurale Union régionale Occitanie (CRUR OCCIT)
M. Philippe MAYDAT
- I.4 Par le Centre régional des jeunes agriculteurs (CRJA)
M. Pierre HYLARI
- I.5 Par le comité régional de la Confédération paysanne Occitanie
M. Jean-Mathieu DAUVERGNE
- I.6 Par Fibois Occitanie
M. Thomas PETREAU
- I.7 Par accord entre la Section régionale de la conchyliculture de la Méditerranée et le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins
M. Bernard PEREZ
- I.8 Par la Fédération régionale des coopératives agricoles (COOP de France)
M. Jean-Pierre ARCOUETEL
- I.9 Par accord entre le Conseil de bassin viticole Languedoc-Roussillon et le Conseil de bassin viticole sud-ouest
M. Jacques GRAVEGEAL

II. Commerce, artisanat et professions libérales

- I.10 Par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
M. Robert BASSOLS
Mme Mathilde SOULIER
M. Joseph CALVI
- I.11 Au titre de l'Union des entreprises de proximité (U2P)
Union professionnelle artisanale (UPA)
Mme Myriam MAURY
M. Paul DIEZ

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)
M. Eric LALANDE
Mme Béatrice VILLENEUVE

Union nationale des professions libérales (UNAPL)
M. Marc BORNERAND
Mme Marie-Ange BOULESTEIX
M. Hugues BEILIN

- Au titre de la Fédération des particuliers employeurs (FEPPEM)
Mme Martine PLANE
- I.12 Par la Chambre nationale des professions libérales (CNPL)
Mme Marie-Josée AUGÉ-CAUMON
- I.13 Par accord entre les Conseils ordinaires
M. Jean THEVENOT
- III. Industries et services**
- I.14 Par la Chambre régionale de commerce et d'industrie
Mme Sylvie DORET
Mme Emmanuelle SOPHY-MONFORT
M. Michel COLOMBIE
M. Rémi BRANET
M. Hubert FAURE
- I.15 Par accord entre les Comités régionaux de la Fédération des banques françaises
M. Jean FUENTES
- I.16 Par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Occitanie
Mme Sophie GARCIA
M. Samuel HERVE
- I.17 Par la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) Occitanie
Mme Edith PENET
M. Vincent AGUILERA
- I.18 Pour les Centres des jeunes dirigeants d'entreprises (CJDE) et la Fédération régionale des jeunes
chambres économiques d'Occitanie (JCEF)
M. Alexandre SEMENADISSE
- I.19 Par accord entre la Fédération régionale du bâtiment (FRB), la Fédération régionale des travaux
publics (FRTP) et les Unions nationales des industries de carrières et matériaux de construction
(UNICEM)
M. Guy DURAND
M. Olivier GIORGIUCCI
- I.20 Par l'Association régionale des entreprises alimentaires d'Occitanie (AREA)
Mme Florence PRATLONG
- I.21 Par Mobilians
M. Guillaume PECH
- I.22 Par l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM)
M. Philippe PATITUCCI
- I.23 Par le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS)
M. Didier KATZENMAYER
- I.24 Pour l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) et la Fédération nationale de l'hô-
tellerie de plein air (FNHPA)
Mme Nathalie GIL
M. Guy PRESSEDA
- I.25 Par accord entre les Pôles de compétitivité et les Clusters
Mme Nicole BARROLO
M. Cédric CABANES
- I.26 Au titre des industries de la santé
Mme Philippe LEROUX
- I.27 Par accord entre le Synthec numérique, les CINOV, Digital Place et French South Digital
Mme Anne DETOUCHES

- I.28 Par accord entre la SNCF, La Poste et EDF
Mme Nathalie PINELLI
M. Christian CARLES
M. Sylvain VIDAL
- I.29 Par le Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC)
Mme Laetitia HEBTING

IV. Économie sociale et solidaire

- I.30 Par accord entre les Unions régionales des sociétés coopératives de production (SCOP)
Mme Félicie DOMENE
- I.31 Par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)
Mme Claire PERRAULT

2ème collège, organisations syndicales de salariés les plus représentatives, 54 représentants désignés :

- II.1 Par le Comité régional CGT
M. Ludovic ARBERET
Mme Christine CARLESSO
M. Lionel CLEMENT
M. Julien DEBRUSSE
M. Stéphane DEDIEU
Mme Chantal GRIN
Mme Marie-Agnès LARRIBAU
M. Nicolas MALET
Mme Myriam MARTIN
Mme Sabine MASERATI
M. Jean-Jacques MINANA
Mme Rachelle NOIROT
Mme Vanessa NY
M. Florian PASCUAL
Mme Martine PEDULLA
- II.2 Par le Comité régional CGT-FO
Mme Eliane TEYSSIE
Mme Josette RAYNAUD
Mme Nathalie CASALE
M. Jérôme CAPDEVIELLE
M. Ludovic DURAND
M. Franck MARY-MONTLAUR
M. Denis DENJEAN
Mme Anne TERRAL
M. David LAGARRIGUE
M. Patrice PAULY
Mme Miryam GONZATO
Mme Marie-Martine LIMONGI
- II.3 Par l'Union régionale des syndicats CFDT
Mme Marylise BERGER
M. Stéphane BONNETAIN
Mme Valérie DESMARTIN BELARBI
Mme Maguelone ESCANDE MUS
M. Jean-Christophe JOUVENT
M. Bruno LAFAGE
M. Cédric MARROT
M. Belkacem MOUSSAOUI

Mme Géraldine RUSCASSIER
Mme Elise SIMON
Mme Nathalie VEYRE

- II.4 Par l'Union régionale de l'UNSA
M. Claude DUPUY
Mme Karine SABAH
M. Davis THETIER
- II.5 Par l'Union régionale CFE-CGC
Mme Natalie SINCZAK
M. Christophe DUMAS
M. Olivier HAMECHER
Mme Katja ANTON – FABRE
- II.6 Par l'Union syndicale SOLIDAIRES
M. Frédéric MILLOT
Mme Sonia PRADINE
M. Yann PUECH
- II.7 Par l'Union régionale CFTC
Mme Chrystèle GAILLAC
M. Philippe ABADI
M. Yannick CHEVEAU
- II.8 Par la Section régionale de la FSU
Mme Dominique RAMONDOU
M. Michel FRANQUESA
- II.9 Par la Fédération autonome de la fonction publique (FAFP)
M. Pierre MOURET

3^{ème} collège, représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région, 54 représentants désignés :

I. Action sociale caritative et associative

- III.1 Par accord entre la Croix-Rouge Française, le Secours populaire, les Restaurants du cœur, l'Armée du salut, la Banque alimentaire, le Secours catholique, la Fondation Abbé Pierre, les Petits frères des pauvres et ATD quart monde
M. Francis DECOUCUT
Mme Spelca BUDAL
M. Bernard CABROL
- III.2 Par la Fondation agir contre l'exclusion (FACE)
M. Alain PICASSO
- III.3 Par le Mouvement associatif Occitanie
Mme Emilie TABERLY
- III.4 Par l'Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)
M. Alain GALY
- III.5 Par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)
M. André DUCOURNAU
Mme Marielle GIRERD

II. Consommateurs

- III.6 Pour le Centre technique régional de la consommation (CTRC), les Unions fédérales des consommateurs-Que choisir ? (UFC), les Fédérations régionales de la fédération nationale des usagers des transports (FNAUT) et France Assos Santé Occitanie

M. Jacques GARCIA
Mme Claudine GAMBET

III. Culture

- III.7 Par la Fondation du patrimoine
Mme Anne-Marie LEROY
- III.8 Par accord entre la coordination Occitanie de la Région Occitanie, Pyrénées, Méditerranées et l'Office public de la langue catalane
Mme Magali BLENET

IV. Enseignement supérieur et recherche

- III.9 Par accord entre les Confédérations des dirigeants d'organisme de recherche (CODOR)
M. Sylvain LABBÉ
Mme Virginie MAHDI
- III.10 Par accord entre les Communautés d'universités et les établissements universitaires
M. Philippe AUGE
Mme Christelle FARENC
- III.11 Par Ingénieurs et scientifiques de France Occitanie (IESF)
Mme Elisabeth LAVIGNE

V. Environnement

- III.12 Par accord entre les Fédérations France nature environnement (FNE)
M. Simon POPY
- III.13 Par accord entre l'Observatoire régional de la qualité de l'air ATMO Occitanie et France nature environnement (FNE) au titre de la qualité de l'air
M. Alain RIVIERE
- III.14 Par accord entre les Groupements régionaux d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement (GRAINE)
Mme Emilie VARRAUD
- III.15 Par accord entre les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) et les Conservatoires d'espaces naturels (CEN)
Mme Claudie HOUSSARD
- III.16 Par l'Association des parcs naturels régionaux
Mme Catherine MARLAS
- III.17 Par le pôle InPACT initiative pour une agriculture citoyenne et territoriale Occitanie
M. François CAZES
- III.18 Personnalité qualifiée au titre de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)
Mme Maria RUYSEN
- III.19 Personnalité qualifiée ayant une compétence au titre du littoral
M. Serge PALLARES
- III.20 Personnalité qualifiée ayant une compétence au titre de l'eau
Mme Lauriane BOULP

VI. Famille et personnes âgées

- III.21 Par accord entre les Unions régionales des associations familiales (URAF)

Mme Monique DUPUY
M. Michel CAPONI

- III.22 Par accord entre les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) et l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)
Mme Carole BARBASTE
- III.23 Par accord entre les Caisses d'allocations familiales (CAF)
M. Laurent NGUYEN
- III.24 Par accord entre les Unions régionales de la Fédération régionale des conseils de parents d'élèves (FRCPE), la Fédération régionale des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) et l'Union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL)
Mme Beatriz MALLEVILLE
M. Michel RAFFI
Mme Dominique CARSSAC

VII. Organisations représentatives des femmes

- III.25 Par accord entre les Unions régionales des centres d'information sur les droits des femmes (URCIDF)
Mme Nathalie BARTHAS
- III.26 Par accord entre l'association Artemisia
Mme Sophie COLLARD
- III.27 Par l'Observatoire de la parité
Mme Geneviève TAPIE

VIII. Habitat et logement

- III.28 Par accord entre l'Union sociale pour l'habitat et Habitat et humanisme
M. Alain FAUCONNIER
Mme Sabine VENIEL-LE NAVENNEC
- III.29 Par accord entre Action logement et l'Union régionale des confédérations de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV)
M. Philippe LAFFORGUE
- III.30 Par l'Union nationale de la propriété immobilière Occitanie (UNPI)
Mme Claudine LLAURO

IX. Organisations représentatives des jeunes (dont 3 représentants d'associations d'éducation populaire âgés de moins de 30 ans)

- III.31 Par le Comité régional des associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP)
Mme Zoé LAMBINET
Mme Manon DUMONTIER
à désigner
- III.32 Par le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)
M. Olivier-Ronan RIVAT
- III.33 Pour les Comités régionaux olympiques et sportifs (CROS)
Mme Emilie LÉPRON
- III.34 Par la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE),
M. Arthur GARRIDO

X. Santé et handicap

- III.35 Par l'Union régionale de la mutualité française
M. Bernard CREISSEN
- III.36 Par accord entre l'association des paralysés de France (APF), le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI-ORS)
Mme Sonia LAVENIR
M. Charles ALEZRAH
- III.37 Par accord entre la Fédération hospitalière de France (FHF), la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP)
M. Jean-Marc VIGUIER
Mme Catherine MIFFRE
M. Lionel LOREAUX

XI. Autres secteurs

- III.38 Par le Club de la presse Occitanie
M. Dominique ANTONI
- III.39 Par accord entre l'Association régionale des fédérations pour la pêche et la protection des milieux aquatiques d'Occitanie (ARPO) et la Fédération régionale des chasseurs
M. Norbert DELPHIN

4^{ème} collège, personnalités qualifiées, 8 désignées :

M. Jean-Louis CHAUZY
M. Didier GARDINAL
Mme Emilie JEAN
Mme Nadine GAUBERT-BASTIANI
Mme Emeline LAFON
Mme Malika BAADOUD
M. Yann FORTUNATO
M. Jean-Pierre SANSON

Article 2. – Le présent arrêté prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2024 et abrogera l'arrêté du 26 janvier 2023 portant désignation des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Occitanie.

Article 3. – Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la présidente du conseil régional et au président du conseil économique, social et environnemental et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Toulouse, le **29 DEC. 2023**

Le préfet de la région,


Pierre-André DURAND